

**REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE MARIA-GORETTI**

Province de Québec
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
École Maria-Goretti
Conseil d'établissement

1. Ouverture de l'assemblée.

La séance est ouverte à 18h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Maria-Goretti tenue le mercredi 4 octobre 2023 à 18h30 à l'école Maria-Goretti, 172, rue Guévremont, Sorel-Tracy à laquelle sont présents;

Mesdames, Messieurs,

ROBIDOUX, Bianca	<input type="checkbox"/>	BLAIN, Mélanie	<input type="checkbox"/>
BOILY, Karine	<input type="checkbox"/>	DAOUST, Mélanie	<input type="checkbox"/>
DE GUISE, Louis-Simon	<input type="checkbox"/>	LEROUX-COURNOYER, Caroline	<input type="checkbox"/>
ST-AMAND, Hugo	<input type="checkbox"/>	QUESSY, Catherine	<input type="checkbox"/>
LIPOT LI LIPOT, Félix	<input type="checkbox"/>	LÉVESQUE, Luc	<input type="checkbox"/>
PÉLOQUIN, Maude	<input type="checkbox"/>	LEBLANC, Nancy	<input type="checkbox"/>

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 juin 2023 (adoption)
4. Suivi au procès-verbal (information)
5. Accueil et présentation des membres (information)
6. Nomination de présidence, vice-présidence et secrétaire (adoption)
7. Formation pour les nouveaux membres (information)
8. Formulaire de dénonciation d'intérêts
9. Calendrier des rencontres 2023-2024
10. Adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ (adoption)
11. Présentation et suivi du projet éducatif (information)
12. Approbation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur (approbation)
13. Période de questions du public
14. Rapport de la directrice (information)
15. Correspondance (information)
16. Informations des membres du personnel (information)
17. Informations du représentant au comité de parents (information)
18. Informations de l'OPP
19. Varia
 - a) Cour d'école
 - b) Transfert de fonds à destination spéciale
 - c) Régie interne SDG
 - d) Représentant comité parent

1. **Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**
- CÉ-2023-10-802 2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Adopté à l'unanimité
- CÉ-2023-10-803 3. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 juin 2023**

Adopté à l'unanimité
4. **Suivi au procès-verbal**
5. **Accueil et présentation des membres**
- CÉ-2023-10-804 6. **Nomination de présidence, vice-présidence et secrétaire**

Adopté à l'unanimité
7. **Formation pour les nouveaux membres**

De nouveaux membres se sont joint au C.É., il faut donc leur faire parvenir le lien internet sur la gouvernance.
8. **Formulaire de dénonciation d'intérêts**

Le formulaire a été distribué aux membres présents puis remis à la direction à la fin de la rencontre.
9. **Calendrier des rencontres 2023-2024**

Le calendrier des rencontres sera disponible sur le site web de l'école et du CSSST. Le président rappelle qu'il faut inclure les sujets des rencontres et faire parvenir la documentation en lien avec les sujets qui seront à l'ordre du jour.

4 octobre 2023, 28 novembre 2023, 20 février 2024, 26 mars 2024 et le 4 juin 2024 à 18h30.
- CÉ 2023-10-805 10. **Adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ**

Le budget est de 215\$. Le président mentionne que ce dernier peut servir pour rembourser des frais de gardiennage pour les membres parents afin de leur permettre d'assister à la rencontre ou pour couvrir les frais de congrès par exemple.
11. **Présentation et suivi du projet éducatif**

Présentation du vidéo aux membres (paru en septembre dernier) sur le projet éducatif. Mme Boily, directrice, informe les membres qu'elle prend connaissance du projet éducatif et qu'elle assistera sous peu à ses premières rencontres sur le sujet.

12. Approbation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur

Maternelle 4 ans : Découvrir le quartier – **approuvé à l'unanimité** –

2 sorties culturelles Azimut avec le budget des sorties culturelles pour tous les élèves.

Maternelle 5 ans : Ferme du barbu. Chaque enfant reviendra avec une citrouille. Budget de 18,30\$ /enfant. Le président demande qu'on vérifie si la sortie peut être payée par le budget restant de l'an passé puisque la campagne de financement ne sera pas terminée au moment de la sortie. (Faire le suivi lors du PV)

6^{ème} année : Fort Débrouillard vendredi le 31 mai 2024. 48\$ / enfant (dépôt de 25\$)

5^{ème} année : Ninja Factory le 13 juin 2024. 32,45\$ / enfant.

Les activités sont financées par la campagne de financement fait au mois de septembre-octobre 2023. La vice-présidente mentionne qu'il serait bien d'améliorer les communications concernant la campagne de financement et le lien avec les activités scolaires. Ainsi, les parents seraient mieux informés à l'effet que cette dernière sert avant tout à payer les activités de leur enfant.

Toutes les activités sont approuvées à l'unanimité.

La direction demande la permission aux membres de pouvoir les contacter par courriel advenant qu'une approbation soit nécessaire concernant une ou des sorties entre deux rencontres.

Approuvé à l'unanimité

13. Période de questions du public

Aucun public

14. Rapport de la directrice

La directrice informe que, suite à un problème survenu cet été, le sous-sol n'est actuellement pas utilisable, Les réparations ont débuté, mais les ouvriers doivent revenir avec un nouveau produit dans les prochains jours. Il y a beaucoup de nouveaux enseignants. Ils sont à la recherche d'un enseignant en éducation physique (à voir avec la direction pour de plus amples renseignements).

15. Correspondance

Aucune correspondance.

16. Informations des membres du personnel

La rentrée scolaire s'est bien déroulée.

17. Informations du représentant au comité de parents

Le président a expliqué ce qu'est le comité de parents ainsi que le fonctionnement. Il a également indiqué que les rencontres n'étaient pas encore commencées.

18. Informations de l'OPP

Le président explique aux membres présents ce qu'est l'OPP., il souligne que ce dernier représente l'ensemble des parents. Il peut mettre en place des projets en lien avec le projet éducatif de l'école. Il peut aussi donner son avis aux parents du CÉ. La régie interne sera présentée lors de la prochaine rencontre du CÉ.

19. Varia

- a) Cours d'école : (Ajout demandé par la vice-présidente Maude) Elle demande s'il est possible qu'une mise à jour sur l'état des travaux de la cour d'école soit faite. Elle demande également qu'on explique aux parents que les campagnes de financement ne servent pas à payer les modulaires installés. Mme Boily doit mettre sur pied le nouveau comité cour d'école, afin de revoir les plans initiaux de la cour (ceux-ci ont été perturbés par l'arrivée des modulaires).

- b) Transfert de fond pour des destinations spéciales. Ajout demandé par Mme Boily. (voir la direction pour plus de détails)
Maude (V.P.) propose Mélanie Blain.
- c) Régie interne du SDG (ajout demandé par le président) Le président demande à revoir la régie interne du service de garde lors de la prochaine rencontre du CÉ. (cela a été ajouté à l'ordre du jour) La directrice profite de l'ajout du point afin de faire une précision concernant le budget du SDG et annonce aux membres qu'il y aura un déficit à prévoir cette année. Mme Boily précise que les journées pédagogiques sont les plus rentables pour le SDG. Le président fait mention qu'il aimerait que les parents puissent voir la ventilation des coûts payables. (faire le suivi au P.V.)
- d) Élection du comité de parents : Lors de la dernière rencontre, les membres avaient oublié d'élire le substitut au comité de parents de M. Hugo St-Amant. Mme Maude Péloquin se propose comme substitut.

Mme Nancy Leblanc appuie.

20. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 28 novembre prochain à 18h30.

CÉ-2023-10-806

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.
À 20h45

Adopté unanimement.

La présidente

La directrice